

RCS : LIMOGES
Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00560
Numéro SIREN : 479 836 397
Nom ou dénomination : 2 CAGALIN

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2020 sous le numéro de dépôt 4233



8, rue Claude Lewy
45073 ORLEANS CEDEX 2
☎ 02 38 51 82 82
Télécopie : 02 38 51 87 51

2 CAGALIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 80 000,00 euros

Aire de Beaume les Mines - A20
87280 Limoges

RCS LIMOGES 479 836 397

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

***Rapport du commissaire à la transformation,
sur la transformation de la société à responsabilité limitée***
2 CAGALIN
en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 17 novembre 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés ;
- et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Nos travaux nous permettent de conclure que la société respecte les grands équilibres financiers et que sa continuité d'exploitation n'est pas compromise à ce jour.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

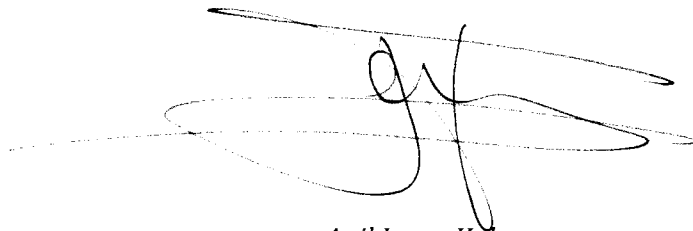
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Orléans le 8 décembre 2020,

Le Commissaire à la transformation,

JAVER AUDIT SARL

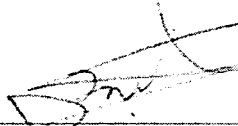
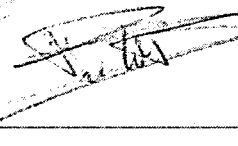


A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anil Javer-Kala', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Anil Javer-Kala

2 CAGALIN
Société A Responsabilité Limitée au capital de 80 000 €
Siège social : aire de Beaune les Mines A20
87280 - LIMOGES
RCS LIMOGES B 479 836 397

—000—

FEUILLE DE PRESENCE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 NOVEMBRE 2020

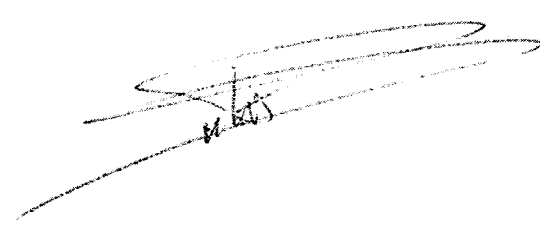
N°	NOM PRENOMS ET DOMICILE DES ASSOCIES	NBRE DE PARTS	NBRE DE VOIX	EMARGEMENT
1	Alain BRETON 17 rue du 08 Mai 1945 87270 - BONNAC LA COTE	290		
2	Carole BRETON 17 rue du 08 Mai 1945 87270 - BONNAC LA COTE	490		
3	Eric PICON Le Venois 03230 - LUSIGNY	10		
4	Laurence WAUTIER Le Venois 03230 - LUSIGNY	10		

NOMBRE DE PARTS REPRESENTEES :

NOMBRE DE VOIX :

Certifié sincère et véritable, la présente feuille de présence arrêtée à Associés
présents ou représentés possédant ensemble parts sociales.

LA GERANCE



2 CAGALIN
Société A Responsabilité Limitée au capital de 80 000 €
Siège social : aire de Beaune les Mines A20
87280 - LIMOGES
RCS LIMOGES B 479 836 397

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

L'AN DEUX MIL VINGT,
Le dix-sept Novembre à vingt heures,

Les Associés de la Société 2 CAGALIN, Société A Responsabilité Limitée au capital de 80 000 €, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions en vigueur.

La feuille de présence est émargée en entrant en séance. Celle-ci indique que sont présents ou représentés :

. M. BRETON Alain titulaire de	290 parts
. Mme BRETON Carole titulaire de	490 parts
. M. PICON Eric titulaire de	10 parts
. Mme WAUTIER Laurence titulaire de	10 parts

L'Assemblée est présidée par M. BRETON Alain, co-Gérant associé.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le projet des résolutions.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination d'un commissaire à la transformation,
- pouvoirs à conférer,
- questions diverses.

B
EP
W

La discussion est ouverte et différentes explications sont échangées entre les membres de l'Assemblée.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée Générale a pris acte du projet de transformation de la société en SAS proposé par les Gérants, Madame Carole BRETON et Monsieur Alain BRETON, et décide la nomination en qualité de Commissaire à la transformation :

- de la SARL JAVER audit, représentée par Monsieur Anil JAVER-KALA, sise 8 rue Claude LEWY 45073 - ORLEANS CEDEX 2, immatriculée au RCS d'ORLEANS sous le numéro B 430 316 810.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

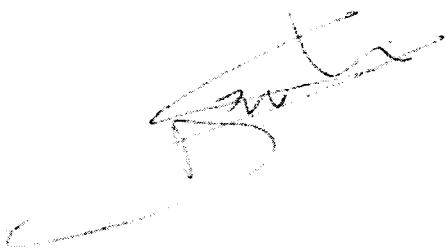
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux Gérants pour effectuer toutes démarches nécessaires à cette nomination et convoquer les associés à une assemblée extraordinaire, en vue d'approuver le projet de transformation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à vingt heures trente minutes.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

Alain BRETON



Carole BRETON

